

ASSEMBLEE GENERALE Samedi 18 janvier 2014

Clubs présents ou représentés :

CESMA ; Pagure ; ASA ; ASCEA ; Coqs Rouges ; Libourne Plongée ; S.A. Mérignac Sub ; SACSO ; CAM Plongée ; CESAL ; Snecma Plongée ; Stade Bordelais ASPTT Plongée ; Sub club Presqu'île ; SAG Cestas ; C.S.M. Eysines ; Plongée Passion ; Narval CGFTE ; Plongée Club Homard ; AB2C ; Tom Plouf ; Palmus Band ; Narval ; Hockey USSAP ; Manta Plongée ; BPA ; Apnée 33 ; L'Océana .

Le quorum atteint, Dominique BAQUIE ouvre l'Assemblée Générale 2014 et présente ses vœux aux présents.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 12 janvier 2013 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

La Présidente Dominique BAQUIE présente son rapport.

Elle remercie de sa présence Bernard LABBE, Président du CIALPC.

Elle accueille Madame CHOBELET, représentant Monsieur Pierre GOGUET, notre expert comptable. Madame CHOBELET présentera le bilan comptable du CODEP 33 pour la saison écoulée.

Elle souligne la présence de Messieurs Clément LELABOUSSE, Président d'Océan'Obs, et Christophe HEURTAUX, Chargé de Mission.

Dominique BAQUIE tient à remercier Christine LACROIX pour son travail durant les 4 années de sa présidence, ainsi que pour sa disponibilité lorsque nous avons des questions sur les dossiers en cours.

Nouveaux locaux :

Le CODEP est heureux de vous accueillir dans ses nouveaux locaux.

La recherche de ce local a prit beaucoup de temps du fait des contraintes : situation, montant du loyer, aménagement (salle de cours, bureau...).

Nous avons effectué beaucoup de visites. Certains locaux ne convenaient pas à cause du montant du loyer, compris entre 1.500 et 2.000 € (voir plus encore). D'autres en très mauvais état demandaient beaucoup de travaux.

Notre choix s'est porté sur ce local : le loyer entrainé dans la fourchette que nous avons fixée, le local ne demandait que peu de travaux.

Nous avons tout-de-même dû abattre deux cloisons, refaire quelques peintures, des raccords de plafond et moquette.

Comme vous le voyez il reste encore quelques détails à régler. Nous ferons au mieux pour finir au plus vite.

Nous allons équiper en tableau et en vidéo deux salles, pour pouvoir assurer 2 cours et/ou réunions simultanément.

Les travaux et le déménagement des cartons se sont déroulés sur tout le mois de décembre, ce qui a permis de finir le déménagement des meubles en une journée, le 21 décembre.

Il y aura bien sûr un temps d'adaptation car nous avons tous nos habitudes. Nous ferons en sorte que cette transition se passe dans les meilleures conditions.

Merci à tous ceux qui se sont investis dans la recherche, les travaux et le déménagement.

Il reste une étape importante qui est votre approbation de notre changement d'adresse.

Le changement d'adresse de notre siège social est adopté à l'unanimité.

Fosse de plongée :

Nous avons recherché, en négociant avec EQUALIA, des tarifs préférentiels pour les clubs adhérents du CODEP.

Nous avons d'abord rencontré les représentants de la mairie de La TESTE, qui nous ont confirmé que la société EQUALIA était seule gestionnaire du fonctionnement de la fosse et de l'établissement des tarifs. Ils nous ont aussi assuré de leur soutien pour le cas, peu probable, où la société EQUALIA les consulterait sur ce sujet.

Nous avons donc rencontré à plusieurs reprises les responsables d'EQUALIA. A chaque fois ils nous ont assuré étudier favorablement notre demande. Nous les avons rencontrés 2 jours avant la réunion où ils devaient décider du tarif pour les clubs du CODEP. Ils ont réaffirmé qu'ils acceptaient notre demande et que ne restait qu'à finaliser le barème.

Notre surprise et notre déception furent grandes quand, 2 jours après, nous avons reçu un SMS nous informant qu'il n'y aurait pas de tarif spécial, avec pour justification que «les clubs ayant déjà commencé à réserver des créneaux, ils ne voyaient pas la nécessité de donner suite à notre demande ».

Comme nous vous l'avons précisé par mail, les clubs sont juges de leur décision.

Vous êtes au moins aussi déçus que nous. Peut-être avez-vous des questions ?

Questions et réactions des participants à l'Assemblée Générale :

- Les premières réactions dans la salle posent la question d'un boycott de la part des clubs de Gironde, afin de donner au CODEP les moyens d'obtenir une tarification particulière. Certains clubs ont déjà effectué une pré-réservation, sans verser d'arrhes. La suggestion de nombreux participants est que ces clubs annulent leur réservation, en expliquant que la cause en est le refus de tarifs préférentiels, courrier à EQUALIA avec copie au CODEP. Les clubs n'ayant pas encore réservé ne demanderaient alors pas de créneaux.

D. BAQUIE annonce que, même si elle comprend cette réaction, le CODEP ne lancera pas d'appel au boycott.

- Question portant sur l'implication de la Fédération dans ce dossier : Bernard LABBE, Président du CIALPC, répond que les rencontres avec Monsieur VERNIERES n'ont porté, lors des études, que sur des points techniques, avec intervention de J. L. BLANCHARD, Président de la FFESSM, R. POTTIER et lui même. La Fédération est également intervenue pour aider à la résolution d'un problème de chronologie dans la demande de subvention dans le cadre du Partenariat Public Privé.

Depuis, les instances fédérales régionales et nationales n'ont plus eu de contact concernant ce dossier.

Il n'est pas question que la Fédération s'engage financièrement dans la réalisation ou la gestion d'une fosse.

Bernard LABBE ajoute que, consultant un site internet, il a eu la surprise de constater qu'EQUALIA utilisait le logo de la FFESSM. Il se demande qui leur a permis cette utilisation, va vérifier au niveau national et demandera le cas échéant la cessation de l'utilisation abusive du logo fédéral.

- Au sondage lancé par le CODEP, les clubs de Gironde ayant répondu faisaient état d'un minimum de 200 h annuelles.

- Pour les clubs ayant peu d'adhérents, et pour lesquels seuls quelques plongeurs voudraient utiliser la fosse, il est demandé une mutualisation de l'achat de carnets de 10 h, plusieurs clubs pouvant se greffer sur chaque créneau.

Le rôle de «boîte aux lettres» du CODEP pour relayer les besoins des clubs en créneaux partiels est évoqué.

Le CODEP n'engagera pas sa responsabilité sur des achats d'heures en vue de répartition entre clubs.

Dominique BAQUIE orientera une réflexion au sein du Comité Directeur. Il sera cherché des solutions possibles pour une éventuelle mise en relation entre clubs demandeurs.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Madame CHOBELET, du Cabinet ECAF, présente nos résultats.

Elle fait part des regrets de Monsieur GOGUET, expert comptable, de n'avoir pas pu être parmi nous ;

Les comptes pour la saison écoulée ont été arrêtés au 30 septembre 2013.

Les produits de fonctionnement (ressources associatives et produits vendus), font ressortir une légère baisse de l'ordre de 3% par rapport à la saison précédente.

De leur côté, les charges ont diminué de 2,9 %.

La synthèse d'activité fait ressortir un résultat courant positif de 1.953 €.

La gestion a donc été correctement menée.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL

Frédéric BERNARD, Trésorier Général, présente le budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel 2014 est légèrement supérieur au réalisé 2013, et équilibré à 54.105 €.

Le poste « location de local » est en forte augmentation.

Les amortissements et provisions, ainsi que les charges exceptionnelles, sont revus à la hausse (vidéo projecteur, travaux ...).

Malgré cela la décision a été de ne pas augmenter le coût des formations. Seule la cotisation club passe de 61 à 65 €.

Pour compenser, les contrats portant sur des dépenses contraintes ont été renégociés (assurance du local, fournitures internet, téléphonie fixe et mobile, énergie).

Nous rechercherons des subventions supplémentaires, au titre d'aménagement et mise aux normes du local.

Subsidiairement, Frédéric BERNARD rappelle aux clubs qu'ils peuvent faire des demandes de subvention CNDS, pour une demande de subvention minimale de 750 €.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

RECENSEMENT DES HIPPOCAMPES

Dominique BAQUIE précise que le CODEP et le club Pagure ont réalisé l'exposition « Drôles d'Hippos ». Cette exposition est pour 3 mois à SADIRAC, jusqu'en mars 2014. Cette exposition est à disposition des municipalités.

Océan'obs, représenté aujourd'hui ici par Messieurs LELABOUSSE et HEURTAUX, a mis sur pied un réseau d'observateurs bénévoles, auquel s'associe le CODEP.

Le but est de cartographier la répartition et l'évolution des populations d'hippocampes et de syngnathes dans le Bassin d'Arcachon.

Océan'obs souhaite former des volontaires pour relayer cette action au sein des clubs fédéraux de Gironde. Un site internet sera opérationnel dans les jours à venir pour permettre la mise à jour des observations.

Il est souhaitable que les présidents de club relayent l'information.

D'autre part, le futur Parc Marin n'attend plus que la signature du décret de création par le Ministre.

Fabien DOUARIN est le référent recensement au CODEP.

Christine BERTRAND est la représentante du CODEP auprès des Aires marines Protégées.

RAPPORT DE LA COMMISSION APNEE

Le Président de la Commission Apnée, Edouard AGRA, présente son rapport.

Projets saison 2014 :

Aide à la formation N4 scaphandre : séances apnée piscine Galin, stage apnée en fosse, stage en milieu naturel à CAZAUX le 5 avril.

Formation IEA 1^{er} et 2^{ème} degré.

Passerelle optionnelle apnée, ouverte aux enseignants de la Technique. Cours en salle (4, 18 et 25 mars) et piscine Galin (1^{er} et 8 avril). Valide les N1 et N2 d'apnée.

Formation et validation de RIFAA.

Activité jeunes à l'Ecole Multisports Subaquatique (LORMONT).

Compétitions :

Monsieur Eric MENDOUSSE, médaille de Bronze à la Coupe de France en apnée statique.

Monsieur Eric LACHIVER, médaille de Bronze aux Championnats de France en apnée statique.

RAPPORT DE LA COMMISSION AUDIOVISUELLE

En l'absence excusée de Christophe LAMOULIE, Président de la Commission Audiovisuelle, Fabien DOUARIN, Vice-président, présente le rapport.

La Commission participe à l'élaboration d'un film qui sera présenté au CIALPC.

Activité photographie : 31 personnes ont participé aux travaux et formations.

12 participants au stage en Egypte.

10 participants au stage montage (vidéo et diaporama).

Coupe de France Photo : Sébastien COUTELOT termine deuxième.

En 2014, la formation Photo P1 aura lieu sur 2 week-ends.

RAPPORT DE LA COMMISSION BIOLOGIE

La Présidente de la Commission Biologie, Anne FAYOUX, présente son rapport.

Actions réalisées saison 2013 :

17 bio N1 et 10 bio N2 ont été validés.

4 FB1.

Ecole Multisports de LORMONT, visite d'estran, participation à la Fête de la Science, 4 animations bio en soirée dans les clubs, intervention pour validation de compétences connaissance et respect du milieu.

12 FB1 ont été actifs au sein de la commission.

Saison en cours :

Formations : 19 bio N1, la bio 2 commencera en mars. 6 FB1 en formation.

4 visites d'estran (Cap Ferret, Cordouan, prés salés le 13 septembre 2014, + lieu à définir le 11 octobre 2014).

Anne FAYOUX se déclare satisfaite de la convention passée entre Océan'obs et le CODEP, car cela se noue dans la mouvance de la science participative qui, au, niveau fédéral est déjà représenté par Doris et Bio'Obs.

RAPPORT DE LA COMMISSION HOCKEY SUBAQUATIQUE

La Présidente Stéphanie VIAUT a démissionné.

La Commission a élu Laurent GUILLOU à la présidence, lequel présente le rapport d'activité.

Saison 2013 :

RIFA HS : 7 candidats

Moniteurs Entraîneurs : 1 F2, 1 F1 et 4 initiateurs reçus.

Promotion : Conforexpo, Ticket-sport Pessac, Nuit de l'Eau Talence, Forum association, initiation en clubs, participation ENSSM (4 séances), Cap 33, Centres sociaux Pessac.

Bilan sportif :

5 équipes en Championnat de Gironde.

9 équipes en Championnat Régional.

Benjamins de PESSAC : Champions de France.

Sélection régionale : 3 girondins masculins et 2 féminines.

International : 2 girondins en H-23 ans, 4^{ème} au mondial ; 1 girondin H-19 ans, 3^{ème} au mondial.

Saison 2014 :

Candidats aux formations initiateurs, moniteurs et juges-arbitres.

Promotion : 100% sport, ticket sport Pessac, EMSSM, Cap 33.

Organisation du 2ème Championnat de Gironde.

Nombreux jeunes participant au Stage France.

Dominique BAQUIE demande à l'Assemblée Générale d'approuver l'élection par la Commission Hockey Subaquatique de Laurent GUILLOU au poste de Président.

L'élection de Laurent GUILLOU au poste de Président de la Commission est validée à l'unanimité.

COMMISSION NAGE AVEC PALMES

Le Président de la Commission Nage Avec Palmes, Patrick MAZE, présente son rapport.

Saison 2013 :

Rencontres en bassin de 25 m	18/11	Cannetons	PESSAC	SACSO
	16/12	Tissot	BORDEAUX	BPA
Rencontre en bassin de 50 m	février	Jean Badet	MERIGNAC	S.A. MERIGNAC
Milieu Naturel	avril		HOSTENS	BPA
	26/05	Challenge 2 Rives		SACSO
	01/06	Traversée d'Andernos		LOUBINE

Saison 2014 :

- Calendrier prévisionnel :

Rencontres en bassin de 50 m	09/02	Jean Badet	MERIGNAC	S.A. MERIGNAC
	23/03	sélectif départemental		CODEP / UCB1
Milieu naturel	07/06	Traversée d'Andernos		LOUBINE
	06/09	Rando Nage		PALMUS BAND

Nota : pas d'organisation du Challenge des 2 Rives en 2014, pour cause d'élections municipales.

Objectifs :

Pérennisation des compétitions piscine ; promotion des rencontres en eau libre ; création d'une 4^{ème} rencontre départementale en hiver ; prêt de matériel aux clubs.

Le calendrier des formations de cadres par le CIALPC n'est pas encore disponible.

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Le Président de la Commission Technique, Michel DEMANGE, présente son rapport.

Informations diverses :

- Un DP N5 peut désormais valider les plongées exploration. Ceci est également valable pour les validations de plongées en autonomie (12 sont nécessaires pour présenter l'examen d'initiateur).
- L'examen N4 a été modifié. Marc DAMESTOY, responsable du groupe de travail régional, interviendra à ce sujet.
- Un groupe de travail, mené par Sylvain SAÏGHI, étudie l'enseignement de la désaturation, avec prise en compte de l'utilisation des ordinateurs de plongée.
- L'examen du MF2 est ainsi modifié : suppression de la DTH, suppression des 2 épreuves d'orientation, 1 nage seulement (tirée au sort), épreuve à 50 m transformée (sur une seule plongée : 1 partie enseignement au 1^{er} degré pour PE60, N3, PA60 ou MF2 + 1 partie VDM, et situation entraînant la remonté d'un plongeur en difficulté).

Bilan 2013 :

- Formation N4 : 41 stagiaires ont suivi les cours, 2 week-end à HENDAYE (12 et 18 stagiaires), examen théorie dissociée (35 candidats, tous reçus).
- Formation initiateurs : 2 stages initiaux (16 et 18 stagiaires + 3 TSI), 2 examens (12 candidats, 12 reçus et 11 candidats, 10 reçus).
- Formation MF1 : 11 stagiaires.
- TIV : 16 en formation + 1 en recyclage.
- Secourisme : 7 RIFA HS, et 3 stages RIFAP avec 11, 12 et 16 stagiaires.
- Un nouveau MF2 en Gironde : Sébastien SIMON (Ambarès). Toutes nos félicitations à lui.
- Un nouveau formateur TIV, Dominique DIHARCABAL, qui faisait partie de la première promotion TIV de Gironde.

Saison 2014 :

- Formation N4 : 32 inscrits, 2 week-end Hendaye programmés, examen théorie dissociée le 16 mars 2014.
- Initiateurs : 2 stages initiaux : 11 + 23 stagiaires, et 5 TSI. 2 sessions d'examen auront lieu en juin.
- MF1 : 12 inscrits.
- TIV : 25 TIV formés, une session supplémentaire possible si demande des clubs.
- Secourisme : RIFA HS : 6 stagiaires. RIFAP les 31/1 & 02/02 ; 28/02 & 02/03 ; 21 & 23/03. Places encore disponibles.

NOUVEL EXAMEN N4

Marc DAMESTOY, Instructeur Régional, présente les modifications de l'examen de N4.

Ces modifications font suite à l'obligation (depuis 2011) pour les candidats au N4 d'être titulaires du N3, ainsi qu'au manque d'évaluation dans le cursus précédent de la compétence de guide de palanquée.

Le nouvel examen est applicable depuis le 1^{er} janvier 2014.

- Condition physique : mannequin maintenu, nage ou capelé tiré au sort lors de l'examen, apnée à 10 m maintenue.
- Plongée scaphandre : DTH supprimé, RSE maintenue. Assistance 30 m remplacée par intervention sur plongeur en difficulté 40 m, arrêt de l'épreuve à 3 m. suppression du tractage. Comportement impactant la sécurité = éliminatoire.
- Guide de palanquée : épreuve à 40 m transformée en épreuve de guide de palanquée coef 8 (briefing-débriefing coef 3 et plongée coef 5).

Le candidat tire un sujet au sort, précisant niveau des élèves encadrés et profondeur d'intervention. Le DP donne les consignes générales. Briefing : qualité de la prise en charge, pertinence des consignes, comportement lors de la mise à l'eau et en surface avant immersion. Plongée : cohésion de la palanquée, prise en compte des niveaux, respect des consignes, attention portée aux plongeurs et réactivité, gestion de l'imprévu, capacité à agrémenter la plongée, gestion de la procédure de décompression. Débriefing : retour au bateau, commentaires et conseils, attention portée aux plongeurs. Comportement impactant la sécurité = éliminatoire. Durée d'immersion entre 20 et 30 mn. Jury de 2 personnes, dont au moins un MF2.

- Divers : matelotage maintenu.

DIVERS

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité la motion permettant à la Présidente d'ester en justice au nom du CODEP 33 FFESSM.

Dominique BAQUIE renouvelle ses remerciements aux membres du Comité Directeur, aux Présidents de commission, aux responsables de formation, aux moniteurs et intervenants, à tous les bénévoles ayant permis par leur action au CODEP de fonctionner.

Dominique BAQUIE déclare levée l'Assemblée Générale 2014.

Daniel MENARD
Secrétaire de Séance

Dominique BAQUIE
Présidente